



STUDCORP
solutions étudiantes

Offre de parrainage

Conditions de l'offre

Parrainage

Juin 2025

contact@studcorp.com
05 47 30 64 54

1. ÉLIGIBILITE A L'OFFRE.....	3
2. FONCTIONNEMENT DE L'OFFRE	3
3. LIMITES DE L'OFFRE.....	4
4. RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS	4
5. MODIFICATIONS DES CONDITIONS.....	4
6. CONTACT	5
7. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES	5

L'offre de parrainage STUDCORP permet à nos clients de bénéficier d'avantages exclusifs en invitant leurs proches à souscrire à notre assurance santé-mobilité. En participant à cette offre, vous acceptez les conditions énoncées ci-dessous.

1. Éligibilité à l'Offre

- L'offre de parrainage est exclusivement réservée aux clients ayant souscrit et validé un contrat d'assurance santé-mobilité STUDCORP.
- Seule l'assurance santé-mobilité est éligible à cette offre de parrainage.

2. Fonctionnement de l'Offre

- **Génération du Code Parrainage :** Dès la souscription d'un contrat d'assurance santé-mobilité par un client ("le Parrain"), un code de parrainage unique lui est automatiquement généré et envoyé par e-mail.
- **Utilisation par le Filleul :** Le Parrain peut partager ce code avec ses amis et connaissances ("les Filleuls"). Lors de la souscription de leur propre contrat d'assurance santé-mobilité sur le site internet de STUDCORP, le Filleul devra saisir le code de parrainage dans le champ prévu à cet effet.
- **Avantage Filleul :** Chaque Filleul utilisant un code de parrainage valide bénéficiera d'une réduction de **5%** sur le montant de son contrat d'assurance santé-mobilité.
- **Récompense Parrain :** Dès qu'un Filleul souscrit un contrat d'assurance santé-mobilité en utilisant le code de parrainage du Parrain, le Parrain recevra un remboursement équivalent à **5%** du montant de son propre contrat d'assurance santé-mobilité. Ce remboursement s'effectuera directement sur le mode de paiement utilisé lors de la souscription du contrat. Il sera effectif après que la souscription du filleul sera validée. Le parrain sera notifié du remboursement par un email.

3. Limites de l'Offre

- **Limite d'utilisation du code parrainage :** Le code de parrainage est valable pour un maximum de **cinq (5) utilisations** par des Filleuls différents.
- **Durée de validité du code :** Le code de parrainage est valable pour une durée de **six (6) mois** à compter de la date de souscription du contrat d'assurance santé-mobilité du Parrain. Passé ce délai, le code ne sera plus utilisable.
- **Restriction au parrainage :** Un client ne peut être parrainé qu'**une seule fois**, il devient ensuite lui-même parrain.

4. Restrictions et Exclusions

- **Adresses invalides :** Toute souscription d'un Filleul dont le compte est créé avec une adresse e-mail invalide ne permettra pas l'application de la réduction ni le déclenchement de la récompense Parrain.
- **Interdiction d'abus :** Il est strictement interdit d'utiliser cette offre à des fins abusives, notamment :
 - La diffusion publique du code de parrainage sur des sites web, forums, ou tout autre support public, sans accord préalable de STUDCORP.
 - L'auto-parrainage (souscrire en tant que Filleul avec son propre code de Parrain).
 - La création de faux comptes ou l'utilisation de données fictives pour bénéficier de l'offre.
- STUDCORP se réserve le droit de refuser l'application de l'offre et/ou d'annuler les avantages obtenus en cas de suspicion d'abus ou de non-respect des présentes conditions.

5. Modifications des Conditions

STUDCORP se réserve le droit de modifier, suspendre ou annuler cette offre de parrainage à tout moment, sans préavis. Toute modification sera publiée sur notre site internet.

6. Contact

Pour toute question concernant l'offre de parrainage, veuillez contacter notre service client via contact@studcorp.com.

7. Protection des Données Personnelles

STUDCORP s'engage à traiter vos données personnelles dans le respect de la législation en vigueur relative à la protection des données, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). A lire en intégralité ici sur notre site internet.